



L'expertise vétérinaire
au quotidien



Les avantages Bulle Bleue



Formules complètes personnalisables

(accidents, maladies, prévention) à 80 % de remboursement, avec un plafond maximum de 4 500 €/an.



Cotisation adaptée à l'âge et à la race de leur animal : à partir de 9,99 €/mois pour un chat, 15,99 €/mois pour un chien.



Couverture maladie optimale

grâce à la prise en charge des maladies chroniques, héréditaires et congénitales*.



Prise en charge rapide en cas de maladie : leur animal assuré sous 7 jours grâce au Certificat de Santé.



Des équipes issues du monde vétérinaire au service de vos clients.



Animal couvert même à l'étranger
(Voir conditions dans les Dispositions Générales).



Qualité de gestion et expertise de Santévet Group.

* À l'exception de 6 d'entre elles, selon les conditions décrites dans nos Dispositions Générales.

Certificat de Santé : un avantage pour vos clients

Examen médical facultatif, le certificat de santé rempli par vos soins permet à vos clients de bénéficier d'une **réduction du délai de carence maladie à 7 jours et de valoriser votre acte de médecine préventive.**

Où se trouve le Certificat de Santé ?

✓ Supports d'informations fournis par nos délégués (dépliant, bloc-notes...)

✓ PDF téléchargeable sur le site www.bullebleue.fr



Votre client l'envoie gratuitement par mail à cds@bullebleue.fr ou par courrier : Bulle Bleue, Animal Experts, 2 rue Horus, CS 70472, 59664 Villeneuve d'Ascq.



Un conseiller le contactera dès sa réception.



Votre client souscrit et bénéficie de son avantage exclusif : **son animal couvert sous 7 jours pour les maladies.**



Les formules complètes chien et chat

TAUX DE REMBOURSEMENT

Maladie / Accident

✓ Consultations

- De généraliste
- De spécialiste
- D'urgence
- De médecine douce

✓ Examens

- Analyses de laboratoire
- Radiographie, échographie, scanner

✓ Chirurgie

- ✓ Hospitalisation
- ✓ Médicaments
- ✓ Physiothérapie

PLAFOND ANNUEL DE REMBOURSEMENT

Augmentez le plafond de remboursement annuel : +500 € • +1 000 €

FRANCHISE ANNUELLE

BUDGET PRÉVENTION

Participe au remboursement des soins préventifs :

- ✓ Vaccins
- ✓ Compléments alimentaires
- ✓ Vermifuges
- ✓ Homéopathie
- ✓ Produit d'hygiène
- ✓ Stérilisation
- ✓ Détartrage
- ✓ Dépistage

Augmentez le budget prévention annuel : +50 € • +100 € • +150 € • +200 €

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

(après déduction de la franchise annuelle)

Pour une facture comprenant :
Examens + Chirurgie + Soins + Médicaments

1 000 €

700 €

750 €

800 €



Nouveau service inclus dans toutes les formules Bulle Bleue !

Des facilités de paiement pour vos clients assurés :

- ✓ Avance 100 % de leurs frais vétérinaires, directement à l'issue de la consultation.
- ✓ Paiement en 3x sans frais, à partir de 50 € de reste à charge.

Les conditions de souscription

Souscription possible à partir de 2 mois et jusqu'à 7 ans inclus selon l'espèce et la race.

L'identification est requise pour tous les animaux assurés chez Bulle Bleue.

Les supports de communication en clinique



Bulle Bleue - 2, rue Horus - 59650 Villeneuve d'Ascq. Produits d'assurance distribués

par Animal Experts, courtier en assurance - RCS Lille Métropole B 507 551 125 - N°ORIAS : 08 044 780.

